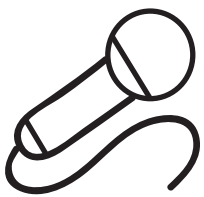


Appel à projets innovants 2020 sur le territoire des Vosges



Le nouveau schéma départemental des enseignements
et des pratiques artistiques maintient et affirme
la pertinence du dispositif de soutien
« aux projets innovants ».

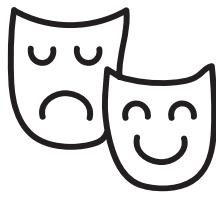
Le fonds de soutien aux projets innovants a pour objectif de favoriser la création et l'invention artistique et pédagogique en matière d'enseignements et/ou pratiques artistiques en :



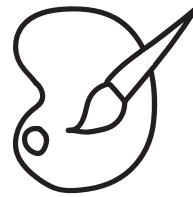
musique



danse



théâtre



arts plastiques*

*Les arts plastiques abordent les domaines suivants : peinture, sculpture, dessin, gravure...mais aussi photographie, vidéo, art numérique, performance ...

Qui peut candidater ?

Toutes les structures associatives ou publiques ayant une activité pédagogique régulière dans le cadre d'un enseignement ou d'une pratique telle que : la danse, le théâtre, la musique et/ou les arts plastiques

Quels sont les critères de sélection ?

- ✓ Présenter un projet de transmission avec une dimension collective
- ✓ Faire intervenir des professionnels
- ✓ Travailler en partenariat
- ✓ Respecter la législation en vigueur en termes de locaux et de diplômes pour la danse



LA VIE EN
VOSGES
Le Département

Le projet doit obligatoirement répondre à
1 de ces 4 objectifs :

- 1) Impulser la création et le développement de disciplines ou esthétiques rares
- 2) Favoriser le renouvellement des répertoires
- 3) Croiser différentes disciplines artistiques
- 4) Développer de nouvelles pratiques pédagogiques

Avec ce dispositif, le bénéficiaire pourra être accompagné 3 années maximum pour le même projet.



GUICHET CITOYEN

Comment constituer un dossier ?

✓ Remplir formulaire en ligne sur www.vosges.fr/guichet-citoyen/plateforme

Date limite de dépôt de dossier

>> 1er Novembre 2020 à minuit

Un accompagnement peut être proposé pour la constitution de votre dossier
et/ou la rédaction de votre projet

Pour toute informations complémentaires

mail : atardivon@vosges.fr

Tél : 03 29 29 86 72

Courrier :

Conseil départemental des Vosges
Direction de la Culture, du Sport et de la Jeunesse
Service Action Culturelle et Sportive Territoriale
8, rue de la Préfecture
88088 Epinal Cedex 9



LA VIE EN
VOSGES
Le Département